

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste.	24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	13 »
Trois mois, —	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures	06 minutes du soir,	Omnibus.
4 —	35 —	Express.
3 —	36 —	matin, Poste.
9 —	04 —	Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure	02 minutes du soir,	Omnibus-Mixte.
---------	---------------------	----------------

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures	50 minutes du matin,	Express.
11 —	25 —	Omnibus.
5 —	31 —	soir, Omnibus-Mixte.
9 —	57 —	Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures	02 minutes du matin,	Omnibus-Mixte.
7 —	52 —	Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le Morning-Post :

La Russie et la France ne font aucune objection à la candidature du prince Guillaume de Danemark, qui est accepté par les chefs des Grecs. Un conseil de régence sera institué pendant la minorité du prince, qui est né le 24 décembre 1845. L'Angleterre cédera les îles Ioniennes à la Grèce. M. Drouyn de Lhuys aurait donné au prince l'assurance du soutien cordial de la France.

Dans la chambre des Communes, le 27 mars, M. Forster constate qu'une guerre avec les Etats-Unis peut être amenée par la construction en Angleterre de bâtiments de guerre destinés aux Etats confédérés.

Le solicitor général prend la défense de la conduite tenue par le gouvernement dans cette affaire de la construction des bâtiments confédérés.

M. Bright est d'avis que le discours prononcé par le solicitor général augmentera l'irritation des Américains contre l'Angleterre.

Séance du 28. — M. Hennessey se plaint de l'apathie montrée par le gouvernement anglais dans l'affaire de Pologne, tandis que la France a nettement déclaré ses vues à cet égard. L'orateur soutient que la Russie ne fera rien pour la Pologne tant que la France et l'Angleterre seront désunies; il insiste pour savoir quelles démarches le gouvernement fera en faveur de la Pologne.

Lord Palmerston annonce que le gouverne-

ment anglais s'est mis en communication avec le cabinet des Tuileries et d'autres gouvernements pour exercer une action diplomatique en faveur de la Pologne; il espère que le résultat des démarches engagées sera satisfaisant.

Les documents sur ce sujet seront communiqués au parlement.

On lit dans le Morning-Post :

Le 27 mars, le bruit avait couru que les officiers légaux de la couronne avaient déclaré illégale la capture du steamer anglais *Peterhof* par les fédéraux, et que le gouvernement anglais aurait ordonné l'augmentation de sa flotte des Indes occidentales.

Ce bruit est faux, ajoute le *Morning-Post*, le commodore Wilkes avait le droit d'arrêter le *Peterhof* comme suspect. — Havas.

Un journal milanais publie les détails suivants, que nous croyons devoir reproduire, malgré leur évidente exagération :

Mazzini semble s'acharner à agiter l'Italie autant contre le gouvernement du roi que contre les gouvernements étrangers; ses ordres connus respirent la haine la plus féroce contre Victor-Emmanuel, et invitent ses partisans à une opposition forcenée contre toute espèce d'autorité.

500 bombes Orsini ont été découvertes, il y a quelques jours, dans les magasins d'un négociant de la ville, connu comme un ardent mazzinien (*arrabbiato mazziniano*, dit le texte de cette communication).

La question relative à l'organisation de la future armée révolutionnaire d'Italie est au-

jourd'hui résolue. Comme l'état de santé de Garibaldi ne permet pas d'espérer qu'il soit promptement en mesure d'en prendre le commandement, la direction militaire du parti d'action sera confiée à Sirtori. Nullo sera son lieutenant. Sirtori rendra tous ses ordres « au nom de Garibaldi, chef suprême de l'Italie. » Menotti Garibaldi sera l'adjutant attaché à sa personne. (La Nation.)

La chambre des députés de Turin, le 27 mars, a terminé la discussion sur les pétitions en faveur de la Pologne.

Elle a adopté à une grande majorité les conclusions de la commission pour le renvoi des pétitions au ministre, en exprimant la confiance que le ministère fera tout ce qui est possible en faveur de la Pologne.

Après une vive discussion, le député Caioli a retiré son projet relatif à la naturalisation des émigrés, ne voulant pas accepter l'amendement qu'y avait introduit la commission. — Havas.

La plus grande difficulté que rencontrent les insurgés polonais, c'est celle de se nourrir. Dans les premiers jours du mouvement, ils avaient généralement de l'argent en plus ou moins grande quantité, et les paysans, de leur côté, ne manquaient pas de provisions. Il fut donc facile aux bandes d'acheter ce qui leur était nécessaire pour vivre, et il n'est pas sans importance de dire que, sur beaucoup de points, ces vivres leur furent vendus au poids de l'or par les habitants des campagnes. Mais, maintenant, les insurgés paraissent avoir vidé leurs bourses et les paysans leurs

greniers, auxquels d'ailleurs les troupes russes ont également puisé. La rareté des vivres augmente donc chaque jour, et les bandes sont obligées de se partager en détachements de plus en plus petits pour pouvoir subsister.

Les dissensions violentes qui se sont élevées dans le camp de Langiewicz à la suite de son départ ne sont plus niables maintenant. Il est certain que le dictateur s'était retiré sans avertir ses soldats, pour ne pas les décourager sans doute. Malgré les deux avantages qu'il avait obtenus à Zagoscie et à Grochowiska, il s'était convaincu qu'il était impossible de résister aux masses russes qui augmentaient sans cesse. Son armée, du reste, était épuisée par des marches continuelles et manquait de pain. Il donna donc des ordres à ses lieutenants pour partager les troupes en corps de partisans et partir pour la Gallicie. Mais dès que ce départ fut connu, un tumulte incroyable s'éleva dans le camp. Une partie des insurgés au nombre d'environ sept cents se retira aussitôt et passa la frontière gallicienne après avoir déposé ses armes avant d'entrer en Autriche.

D'effroyables rivalités s'élevèrent entre ceux qui restèrent et des accusations les plus violentes furent formulées contre Langiewicz. Des lettres de Breslau apportent à cet égard un document curieux et instructif, c'est une partie de la proclamation de Langiewicz, que le *Czas* n'a pas cru devoir insérer. Voici le texte tel qu'il est donné par ces correspondances :

« Peu d'heures après mon départ, la calomnie m'a dénoncé comme un traître, un voleur, un criminel. Les mêmes infâmes ont traité ma

PROLETON.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

XXI.

QUATRE ET UN FONT CINQ.

Deux heures environ se sont écoulées. Le soleil commence à monter sur l'horizon.

Les Arabes ont dressé leurs tentes sur la grève; ils dorment.

Mais deux farouches sentinelles veillent sur les prisonniers.

A l'abri de quelques lambeaux de toile qu'ils ont obtenus à force de supplications, ceux-ci prêtent une oreille attentive au récit d'André Lambert, qui termine ainsi :

— Je tombai à la mer avec Diégo...

Une vague presque aussitôt nous sépara : je remontai seul à la surface.

A travers l'eau qui remplissait encore mes oreilles, j'entendis confusément la voix de Madeleine la cantinière qui me criait :

— A vous, André... à vous cette barrique !...

Une seconde vague passa sur ma tête.

Dans son remous, je sentis quelque chose se heurter à moi.

Par un mouvement tout naturel, je saisis cet objet, je m'y cramponnai éperdument.

C'était la barrique que venait de me jeter la reconnaissante vivandière.

Une seconde fois, sa voix arriva jusqu'à mon oreille.

Cette voix disait :

— Notre-Dame-du-Laux, sauvez-le !... Prions tous Notre-Dame-du-Laux.

Il est des situations suprêmes où les croyances religieuses se saisissent immédiatement de l'âme. Moi aussi je priai Notre-Dame-du-Laux; moi aussi je me confiai de tout mon cœur à cette divine patronne des Alpes.

Et, déjà favorisé d'une recrudescence de force, je tentai de regagner le radeau.

Mais le courant, un irrésistible courant, me portait du côté diamétralement opposé.

Je ne sais quelle espérance, quelle foi s'était emparée de tout mon être; mais bien loin de m'affliger de ce malheur apparent, je me laissai aller au flot, je

m'aban donnai complètement à lui.

La barrique d'ailleurs me soutenait; une vague aidant, je parvins même à l'enfourcher et à me maintenir dessus en la tenant embrassée.

Combien de temps se passa-t-il ainsi ?... je l'ignore. Je n'avais besoin de faire aucun mouvement; je me laissai bercer avec une sorte d'apre volupté.

Epuisé de fatigue, de besoin, de fièvre, je finis même par tomber dans un demi-sommeil qui n'empêchait ni mes mains de se raidir dans une vigoureuse étreinte, ni mes yeux de voir, ni mes lèvres de prier.

Presque incessamment, mais tout bas et comme dans un rêve, j'appelais à moi Notre-Dame-du-Laux.

A ce nom, cependant, s'en joignait un autre, mais qui était également le sien, — Marie... Marie!

Il y avait des instants encore où je raisonnais, où je me disais que le courant et la marée me portaient vers la terre, que la terre ne devait pas être loin... des instants même où je croyais la voir, la toucher de la main, y prendre pied... des mirages.

La nuit vint.

Avec elle, le jusant.

La barrique n'avancait presque plus; mais elle était

affleusement balottée par les vagues.

Il fallut se cramponner alors, il fallut lutter...

Dans ma foi, dans mon amour, j'en trouvai l'énergie.

J'étais seul... seul et perdu dans l'immensité obscure... perdu sur une mer orageuse...

Eh ! ce fut une terrible nuit, allez ! une nuit bien terrible !... Mais le danger lui-même m'empêchait de songer à la faim, à la soif, à toutes mes autres tortures.

Et puis que voulez-vous ?... je croyais !...

Mes forces s'épuisèrent cependant; mon corps était brisé...

Une vague me renversa de la barrique, et pendant quelques secondes, je ne m'y tins plus que par les extrémités des doigts.

N'importe, je croyais encore.

Sous mes doigts, je sentis des trous. Une inspiration soudaine m'illumina.

D'une main, je saisis la médaille que m'avait donnée la vivandière et je dépassai de mon cou le cordon qui l'y retenait suspendue... un cordon de cuir... un assez gros cordon!

Je l'introduisis dans deux de ces trous.

A l'autre extrémité, avec le secours de mes dents,

retraite de désertion, et, dans leur fureur de me nuire, n'ont fait que servir les Russes et préparer un triomphe facile à l'ennemi.

Un peu auparavant, le dictateur justifie ainsi le mystère dont il avait cru devoir entourer son départ :

« La présence d'agents russes dans nos rangs avait rendu nécessaire de tenir secret mon départ et de ne point faire d'adieux à mes troupes. La même raison m'a empêché de vous faire connaître le point où je voulais me porter. »

Cette proclamation n'aurait pas été imprimée, mais des copies en circulaient parmi les Polonais. Ces faits sont d'autant plus regrettables qu'ils ont eu pour résultat de paralyser le dévouement et le courage que les Polonais ont montré, comme toujours, dans cette courte campagne. (La France.)

Voici la proclamation publiée par le gouvernement provisoire après la défaite de Langiewicz :

Compatriotes !

La dictature prise par un général est tombée, le 19 mars, et le pouvoir suprême du pays passe de nouveau aux mains du comité national provisoire de Varsovie, qui n'a pas cessé de remplir les devoirs du gouvernement et qui est le seul pouvoir constitué du pays. Le retour de la direction suprême aux mains des hommes qui ont provoqué l'insurrection et l'ont guidée avec persévérance, vous garantira que l'insurrection sera maintenue et qu'elle ne se terminera que par la victoire. Nous combattons sans relâche, sans nous laisser abattre par les revers, sans nous laisser arrêter par les obstacles qui peuvent surgir. Nous ne concentrerons pas le pouvoir suprême dans une seule main, car cela pourrait avoir pour résultat la chute de l'insurrection ; mais forts du sentiment du droit, nous résisterons fermement à toutes les tentatives que pourraient faire des fractions pour élever des pouvoirs indépendants de nous.

Compatriotes !

C'est avec espoir et une foi inébranlable que nous reprenons en mains les rênes de l'Etat ; habitués à écarter les dangers, nous sommes convaincus que nous parviendrons aussi à surmonter les périls qui résultent de la chute du dictateur. Fidèles à la cause dont le drapeau que nous tenons empêche toute division dans notre sein, nous demandons obéissance à tout le peuple. Aux armes ! l'ennemi est devant nous, nos frères tombent ! A l'armée est aujourd'hui la place de tout Polonais. — Au nom du comité central, agissant comme gouvernement provisoire.

Le commissaire extraordinaire,

Etienne BOBROSKI.

21 mars 1863. (Ost Deutsch Post)

On écrit de New-York :
Le ministre des finances, M. Chase, est re-

tourné à Washington après avoir consulté les financiers de New-York sans avoir conclu un emprunt.

On assure que le trésor est amplement fourni pour les besoins actuels.

Le colonel Frey est nommé prévôt-maréchal pour la conscription.

Les succès des Fédéraux, sur la rivière Yazoo, ne sont pas confirmés. L'attaque des Fédéraux contre Port-Hudson a été repoussée après un combat sérieux. Une chaloupe canonnière fédérale a été coulée sur le Mississipi ; deux autres ont été fortement endommagées ; les autres ont été obligées de prendre la fuite. Les Confédérés ont attaqué Newburn, mais ils ont été repoussés.

Le bombardement de Port-Hudson a commencé le 14 : le combat a été très-vif. Les rapports des Confédérés portent qu'ils ont obtenu une victoire complète. Les rapports des Fédéraux n'ont pas encore été reçus.

Les Fédéraux ont attaqué la forteresse de Franklin, mais ils ont été repoussés.

La cavalerie fédérale a remporté un succès sur la cavalerie confédérée près du Rappahannok. Le bruit que les confédérés sont stationnés près de la forteresse Donelson est faux.

La législature de Jersey s'est déclarée en faveur de la paix à une majorité considérable. — Havas.

Les journaux américains publient un ordre du jour adressé à son armée par Ortega, commandant en chef des troupes mexicaines, à Puebla, pour leur annoncer que de nombreux déserteurs français arrivent, chaque jour, à son camp et pour les engager à les recevoir avec cordialité et bienveillance.

Ce document, imaginé pour tromper l'Europe, est mensonger. On annonce que le général en chef lui a répondu en établissant, par des chiffres irrécusables, que la désertion est complètement nulle dans les rangs de l'armée française, et en relevant, en outre, d'autres calomnies du même genre inventées par Juárez pour tromper l'opinion publique. (La France.)

Des télégrammes de New-York apportent les nouvelles suivantes :

Les journaux de Richmond publient des dépêches arrivées par la voie de Houston (Texas), et par celle de Rio-Grande annonçant que les Français ont pris la ville de Mexico.

Des dépêches de Galveston assurent que le consul français à Matamoras a reçu une dépêche annonçant que les Français ont pris Mexico ; ce bruit est considéré comme prématuré. — Havas.

On lit en tête du bulletin du *Moniteur* :

Une nouvelle dépêche télégraphique de l'amiral Bonard confirme la nouvelle de la prise

de Gocong ; tous les centres de l'insurrection annamite ont été dispersés après la prise des forts et batteries élevés par les insurgés. Cette rapide campagne nous a coûté peu d'hommes tués ou blessés, mais d'assez grandes fatigues pour tourner les positions ennemies à travers des terrains inondés. Au départ de la dépêche, toute résistance avait disparu et les troupes commençaient à reprendre un repos nécessaire. L'amiral était rentré à Saigon le 28 février.

Les renforts amenés de Chine et de Manille par l'amiral Jaurès, ont permis de pousser les opérations contre les insurgés avec une vigueur qui en a assuré le succès décisif.

Nouvelles Diverses.

Le Corps législatif a voté, par 225 voix contre 6, le projet de loi sur l'appel de cent mille hommes, à la suite d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Picard, général Allard, commissaire du gouvernement, le marquis d'Andelarre et S. Em. M. Baroche, président du Conseil d'Etat.

— On lit dans la *France* :

Nous apprenons avec une vive douleur que Mgr Batidry, évêque de Périgueux, est mort samedi, 28 mars, à 4 heures 1/2 du matin.

Le prélat a beaucoup souffert à ses derniers moments. Sa mort a été édifiante. Elle causera dans tout son diocèse les plus vifs regrets.

— On assure que M. le maréchal comte Baryaguey-d'Hilliers est désigné pour commander, cette année, le camp de Châlons, où il se rendra, dit-on, au mois de mai prochain.

— On écrit de Blidah à l'*Akhbar* :

La culture cotonnière va prendre cette année une grande extension dans la commune de Blidah, relativement à ce qu'elle a été jusqu'à présent.

Il résulte, en effet, des renseignements qu'on a bien voulu nous communiquer que les annexes de cette commune se proposent de mettre en culture 51 hectares de terrain.

Nous croyons pouvoir prédire que les résultats qui seront obtenus seront remarquables autant sous le rapport des qualités que du rendement.

Dans les annexes de cette commune, en effet, on n'a pas discontinué à se livrer à cette culture. Nous citerons notamment les adjoints de Joinville et de Montpensier, qui ont reçu des primes et des mentions honorables fréquentes.

Par suite, les cotons vont profiter des essais tentés et des expériences faites, et c'est ce qui nous fait compter sur un succès certain.

D'un autre côté, nous voyons la plupart des colons voulant prendre part cette année à cette œuvre nationale. Trente-six colons se

proposent de cultiver 32 hectares de coton à Beni-Méred. L'étendue que chacun doit cultiver est en proportion de ses ressources, de ses moyens d'action, et on ne peut mettre en doute les soins que recevront les plantations. Nous avons donc foi dans le succès, et ce n'est pas avec une mince satisfaction que nous voyons les concessionnaires prendre en main cette culture, car c'est seulement avec leur concours, d'après nous, qu'elle peut devenir une source de richesse pour la colonie.

— On vient de faire un pas vers la solution du problème de la navigation aérienne.

Un cultivateur de Malaga, Francisco Orujo, a construit un appareil spécial, consistant en petits éventails adaptés aux talons de bottes, et en deux grandes ailes, qui, partant de la ceinture, vont jusqu'à près du col ; elles se meuvent avec les mains.

Francisco Orujo est déjà parvenu à s'élever avec cet appareil à plus de 200 mètres de hauteur, planant dans toutes les directions, même ayant le vent contraire. Il a fait une fois le trajet d'une lieue, allant jusqu'à Mijas en moins d'un quart d'heure.

Cet appareil sera perfectionné, et le vol sera encore plus rapide.

Nous suivrons très-attentivement les expériences de ce hardi et ingénieux navigateur aérien.

— Vendredi dernier, un drame des plus étonnants s'est passé aux Aydes près Orléans.

Un employé d'une administration publique, soupçonné de détournements, fut averti par son chef qu'il eût à cesser ses fonctions ; on lui donna en même temps à entendre que s'il ne restituait pas les sommes qui manquaient, on saisirait la justice de l'affaire.

La femme de cet employé, effrayée de la menace, partit aussitôt pour la ville et revint au domicile quelques heures après ; elle fit préparer le dîner, et le repas se passa comme à l'ordinaire, en compagnie d'un neveu. Une heure après, l'employé et son neveu furent pris de violents vomissements ; la femme de son côté éprouva d'atroces douleurs.

Un médecin, appelé immédiatement, reconnut la présence de matières vénéneuses dans les aliments rejetés.

Les vomissements avaient sauvé l'oncle et le neveu ; mais la femme qui n'avait rien rejeté, était dans un état qui pouvait faire craindre pour ses jours.

Transportée à l'hospice, des soins empressés l'ont rappelée bientôt à la vie ; elle a avoué que c'était elle qui avait empoisonné le dîner pour sauver l'honneur de son mari.

Le bruit de ce triple empoisonnement parvint à la connaissance de la justice qui fit procéder le lendemain à l'arrestation de l'employé infidèle. L'arrestation n'était pas sans péril, car on savait que cet homme était armé, et il avait dit hautement que si l'on venait pour le prendre il se brûlerait la cervelle.

je fis un nœud coulant... dans ce nœud, je passai mon poing.

Puis, anéanti, inerte, presque évanoui, je m'abandonnai à cette frêle attache.

Je ne voyais plus rien... je ne sentais plus rien... j'étais comme mort.

Mais n'importe, je croyais toujours !... et toujours avec ferveur je murmurais :

— Notre-Dame-du-Laux !... Marie... Marie !... Notre-Dame-du-Laux !...

Depuis quelque temps déjà, la marée remontait et de nouveau chassait devant elle la barrique avec une merveilleuse rapidité.

L'aube éclaira l'horizon ; j'entr'ouvris les yeux... Une dernière fois je crus apercevoir la terre... J'eus le suprême effort de la lampe prête à s'éteindre...

J'agitai convulsivement mes bras... Des voix humaines semblèrent me répondre...

La barrique tout-à-coup s'arrêta... je me sentis soulevé, non plus par des vagues, cette fois, mais par des mains...

En m'amenant au rivage, Notre-Dame-du-Laux avait fait un premier miracle ; en me réunissant à vous, mes amis, elle en fait un second.

Il est de ces situations qu'il faut laisser deviner au lecteur. Nous ne parlerons pas de la profonde émotion, ni des touchantes étreintes qui suivirent ce récit.

Puis, sous les mains étendues de l'abbé Savinien, il y eut une commune prière.

A peine se terminait-elle, que la voix d'un des chefs maures retentit tout-à-coup.

— Debout ! commandait-il ; on se remet en marche.

Kummer demanda à parler au prince Fune-Fahdime-Muhammed.

On voulut tout d'abord lui refuser cette faveur. Il insista énergiquement.

Le prince lui-même survint sur ces entrefaites.

— Pourquoi nous traites-tu en captifs ? demanda Wilhelm au jeune chef. D'où vient cette odieuse trahison ? Ne te souviens-tu plus, que je suis l'ami de Réginald Karney ?

— Réginald Karney n'est plus le nôtre, répondit le fils du roi Zaïde. Il a voulu pénétrer un secret qu'il avait juré de ne point chercher à connaître. C'est lui qui fut le premier trahire et nous voulons l'en punir par nos rigueurs envers ceux qui ne sont peut-être que ses espions. Tombabe, n'insiste pas

d'avantage. C'est l'ordre de mon père : c'est la volonté de Naïdja, que les blancs ont appelée jadis Fulmen, et qui veut se venger sur vous de tout le mal que lui ont fait les vôtres. Plus un mot donc, et en marche !

La troupe tout entière s'était réunie autour du jeune chef, et tous les yatagans venaient de sortir du fourreau comme pour corroborer ses paroles.

Il fallut obéir et continuer de cheminer dans l'intérieur du désert.

Les captifs durent même voyager à pied.

Maintenant qu'on n'avait plus besoin d'eux, qu'on me les trompait plus, on ne daignait pas les favoriser d'une monture quelconque.

L'abbé Savinien, Emmanuel et Jolibois marchaient les premiers.

Venaient ensuite Kummer, qui soutenait André.

La première question de celui-ci avait été relative à la famille d'Esparville et surtout à Marie.

Wilhelm avait raconté tout ce dont il avait été témoin lui-même, jusqu'à sa séparation d'avec la caravane.

— Marie... avait murmuré dououreusement Lambert ; oh ! te reverrai-je jamais !...

— Te reverrai-je jamais, Lucie ?... avait à son tour

soupiré Wilhelm.

Emmanuel avait entendu ces deux noms, et il s'était vivement rapproché pour y joindre à son tour celui de Denise.

Les trois jeunes gens avaient passé en revue divers projets de résistance ou de fuite.

Tous étaient plus impraticables les uns que les autres.

On avait cherché ensuite à pénétrer le secret de la trahison des Maures.

— Quel peut être ce mystère qu'on accuse Réginald Karney d'avoir surpris ? avait demandé le capitaine Lambert.

— C'est celui probablement dont il espérait se servir pour démasquer votre rival, avait répondu Wilhelm. Je ne sais rien de positif à cet égard. Tout ce qu'il m'est possible de présumer, c'est que notre principal ennemi, c'est une femme... Une femme qui se venge... Fulmen.

— Cette Fulmen, j'en ai déjà entendu parler. N'est-ce pas l'ancienne maîtresse du défunt frère de madame d'Esparville ? N'est-ce pas la mère de cet infâme Torellus ?

— Hélas ! oui ; ce seul nom me semble un présage de malheur !

On se présenta chez lui sous le prétexte de demander un matelas dont sa femme avait besoin à l'hospice, et au moment où il se préparait à l'enlèvement du matelas, on le saisit sans qu'il eût le temps de faire usage de son arme, que l'on a trouvée en effet dans un coffret et chargée à double charge. Le neveu a été recueilli provisoirement par un voisin, et l'employé a été écroué à la prison.

Chronique Locale.

Nous pouvons donner des nouvelles récentes de Mgr Maupoint, évêque de la Réunion. Monseigneur, après avoir cruellement souffert de la dysenterie pendant six mois, va beaucoup mieux; déjà il peut faire en voiture quelques petites promenades, et le 24 mars il est venu dans notre ville rendre visite au clergé qui s'était empressé d'aller le voir à sa demeure au village de Trèves, à dix kilomètres de Saumur.

Par décision impériale, en date du 11 mars courant, rendue sur la proposition de M. le ministre de la guerre, la lieutenance de gendarmerie de Cholet vient d'être érigée en capitainerie.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

La campagne des grands travaux des chemins de fer s'annonce de toutes parts.

Déjà s'amassent, sur les deux rives de la Loire, ainsi que nous l'avons dit, d'immenses quantités de matériaux pour la construction du pont qui doit relier la gare de Nantes à la ligne de Napoléon-Vendée. L'enquête est ouverte pour les satisfactions à donner aux propriétaires expropriés; ceux de la rive gauche étaient réunis mardi, à Saint-Sébastien, sous la présidence du maire de la commune.

A Cholet, on vient de concéder la construction de la gare à un entrepreneur, qui, pour l'appropriation des terrains, va dépenser 300 mille francs. C'est une bonne fortune pour cette ville manufacturière. On n'attend plus pour commencer que la signature du ministre pour l'approbation du plan.

Ces jours derniers, trois chiens appartenant à un riche propriétaire de la Vendée, étaient allés à la chasse sans leur maître; après avoir lancé un lapin qui s'était réfugié dans son terrier, l'un des chiens s'introduisit si profondément dans ce terrier que toute retraite lui devint impossible. Après avoir gratté inutilement pour le secourir, ses deux compagnons retournèrent au logis, tristes et fatigués; le lendemain et le surlendemain, même disparition le matin et retour le soir des deux chiens harassés et refusant toute nourriture, les pattes ensanglantées, le corps couvert de sueur et de terre. Le troisième jour, les chiens revinrent, et celui qui avait été perdu, escorté par ses deux camarades, était mourant de

faim et maigre comme un squelette. Il fut évident que les deux chiens avaient travaillé et réussi à délivrer leur camarade, ce que démontra la large ouverture faite au terrier.

(Intérêt Public).

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur porte à la connaissance des militaires et jeunes soldats inscrits sur les contrôles de la réserve que la revue d'appel, en 1863, aura lieu à Saumur, pour les militaires en résidence en cette ville et dans les communes composant les trois cantons dont elle est le chef-lieu, le mardi 7 avril, à deux heures et demie après midi sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Ils devront s'y présenter revêtus de leur uniforme.

Les jeunes gens qui ne se rendraient pas à cette convocation seraient passibles de peines disciplinaires.

Fait à l'Hôtel de la Mairie.

Saumur, le 27 mars 1863.

Le maire, CHEDEAU, adjoint.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur fait connaître à ses administrés que les opérations du conseil de révision auront lieu cette année aux jours et heures ci-après :

Saumur sud. Mardi 7 avril, à 3 heures du soir.
Saumur nord-ouest. Mercredi 8 avril à 3 heures du soir.

Saumur nord-est, mercredi 8 avril, à 4 heures du soir.

Il invite également les jeunes gens à se présenter en état de propreté et surtout les pieds lavés devant le conseil pour passer à la visite, leur faisant savoir qu'il serait sévère contre ceux qui n'auraient pas pris ce soin.

Hôtel-de-Ville, le 27 mars 1863.

Le Maire, signé : CHEDEAU.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses administrés, que le rôle relatif à la taxe municipale sur les chiens, rendu exécutoire par arrêté de M. le Préfet, du 14 mars 1863, est déposé entre les mains de M. Pineau, receveur municipal, rue des Payens, pour en faire le recouvrement.

Tout contribuable doit acquitter les sommes pour lesquelles il est porté à ce rôle, sauf à faire sa réclamation par écrit à la Sous-Préfecture de Saumur, pendant trois mois à partir de ce jour, s'il y a lieu.

Pour aucun prétexte, même en cas de réclamation, le paiement des termes échus ou à échoir ne pourra être retardé.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 27 mars 1863.

Le Maire, signé : CHEDEAU, adjoint.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 28 février au 27 mars.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remardi.	1	1	2	2	8	16	19	9
2	Morisseau.	8	8	8	8	16	26	21	37
3	Touchet (1).	2	1	5	5	10	16	8	28
4	Poisson.	1	4	3	10	20	32	21	42
5	Groleau (2).	2	2	2	2	2	10	3	11
6	Lanier (3).	2	2	1	3	8	11	7	13
7	Corbineau.	2	2	8	8	18	31	36	38
8	Sechet (4).	4	4	3	3	14	25	22	22
9	Pogean.	2	2	1	3	6	10	10	11
10	Chalot (2).	1	1	1	1	3	10	10	7
11	Pallu.	2	2	2	2	3	17	5	28
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	2	2	2	2	2	2	8	5
2	Baugé.	2	2	2	2	2	2	3	3
3	Lecomte.	2	2	2	2	2	2	9	10
4	Milsonneau.	2	2	2	2	2	2	6	9
5	Touchet.	2	2	2	2	2	2	3	2
6	Quantin.	2	2	2	2	2	2	6	2
7	Sève.	2	2	2	2	2	2	4	3
8	Moreau.	2	2	2	2	2	2	8	6
9	Cornilleau.	2	2	2	2	2	2	6	2
10	Maraïs.	2	2	2	2	2	2	6	2
11	Groleau.	2	2	2	2	2	2	1	4

FORCS.

- (1) Deux veaux refusés pour défaut de poids et cinq moutons pour défaut de qualité.
- (2) Un veau refusé pour défaut de qualité.
- (3) Trois moutons refusés pour défaut de qualité.
- (4) Un veau refusé pour défaut de poids.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Cracovie, 29 mars. — Lewandowski a livré un combat aux Russes à Stoczek, dans le palatinat de Lublin.

Le détachement de Cieszkowski, que les bulletins russes disaient détruit, est arrivé hier à Dzialoszyn.

Les détails sur la bataille de Kazmierz ont électrisé la population dans le palatinat de Kalisch. Mielencki, qui a commandé dans ce combat, est grièvement blessé, mais hors de danger.

En Lithuanie, le corps de Kochanowski a forcé le passage de la Haura, les Russes se sont retirés. Les populations s'y déclarent de plus en plus pour le retour à l'Eglise catholique.

Alexandrie, 30 mars. — On mande de Damas que deux chrétiens auraient été assassinés. La panique se serait mise parmi leurs co-religieux et de nombreux habitants ont quitté la ville. — Havas.

Plusieurs fois déjà, Kummer avait demandé à parler au roi Zaïde, mais sans obtenir aucune réponse. Il se révolta à la fin et fit tant de bruit avec ses compagnons que les draperies de la tente royale se cartèrent.

Le roi parut, et après s'être informé de la cause de tout ce tumulte, il s'avança lentement vers les prisonniers.

Kummer renouvela ses plaintes et ses questions de la veille.

Zaïde répondit dans le même sens énigmatique que son fils, mais avec un sentiment de haine bien plus prononcé.

Wilhelm, néanmoins, voulut s'autoriser de la protection de Réginald Karney et tenta d'effrayer le roi par des menaces.

La colère du roi maure aussitôt éclata.

— Si jamais tu répètes de semblables paroles, dit-il, pour toi comme pour tes compagnons, c'est la mort!

L'abbé Savinien semblait avoir été placé là tout exprès par la Providence pour intervenir à propos entre les Maures et leurs victimes.

(La suite au prochain numéro.)

Nous recommandons à nos lectrices les magasins de nouveautés du Petit Saint-Thomas comme l'établissement le mieux assorti de la capitale en hautes nouveautés, soieries, confection, ameublements, etc., etc. — (Service spécial pour la Province). — Expédition franc de port pour toute la France jusqu'à destination.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 28 mars.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — M. Wysocki et M^{re} Postowojtow. — Causerie dramatique. — Les absents n'ont pas tort (suite). — Les Miettes de l'histoire. — Revue scientifique. — Gazette du palais. — La clef des champs. — M^{re} Cinti-Damoreau. — M^{re} Madeleine Græver. — M. Féry-Kletzer. — Revue financière.

Gravures : Uniforme, sceau et signature du dictateur Langiewicz. — M^{re} Postowojtow, aide-de-camp de Langiewicz. — Lancier polonais. — Cavalier polonais. — Hussard polonais. — M. Jean Delazewski, officier dans l'armée polonaise. — M. Wysocki. — Faucheurs polonais. — Juif, marchand de gâteaux. — Fusilier polonais. — Vivandière polonaise. — Avant-poste polonais. — Camp de Langiewicz, près de Michalowicze. — Aumônier polonais, blessé d'un coup de sabre et délivré par les volontaires. — Vue de Cracovie. — Volontaires quittant Cracovie pendant la nuit pour rejoindre l'armée insurrectionnelle. — Combat de Vengrovi. — Convoi de blessés polonais sur route de Michalowicze. — M^{re} Cinti-Damoreau. — M^{re} Madeleine Græver. — M. Féry-Kletzer. — Rébus.

Marché de Saumur du 28 mars.

Froment (h. 77 k.)	19 87	Huile de lin.	65
2 ^e qualité, de 74 k.	19 10	Paille hors barrière	28 66
Seigle.	12	Foin.	56 86
Orge.	12	Luzerne (les 750 k)	58 50
Avoine (entrée)	8 90	Graine de trèfle.	54
Fèves.	12 25	— de luzerne.	50
Pois blancs.	16	— de colza.	—
— rouges.	14	— de lin.	—
Cire jaune (50 kil.)	160	Amandes en coques	—
Huile de noix ord.	70	(Phecolitre)	—
— de chenevis.	60	— cassées (50 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1862.	1 ^{re} qualité 120 à 140
Ordin., env. de Saumur, 1862	1 ^{re} id. 85 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »
Saint-Léger et environs 1862,	1 ^{re} id. 80 à »
Id.	2 ^e id. 70 à »
Le Pay-N.-D. et environs 1862,	1 ^{re} id. 85 à »
Id.	2 ^e id. 70 à »
La Vienne, 1862.	1 ^{re} id. 60 à 65
ROUGES (3).	
Souzy et environs 1862.	1 ^{re} id. 100 à 115
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité 180 à »
Id.	2 ^e id. 120 à 140
Varrains, 1862.	1 ^{re} id. 90 à 120
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité 110 à 120
Id.	2 ^e id. 100 à 105
Restigny 1862.	1 ^{re} id. 90 à 100
Chinon, 1862.	1 ^{re} id. 95 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Mais quelle est donc parmi les Maures la position de cette femme ?

— C'est plus qu'une reine pour eux; c'est presque une déesse.

— Sans compter, ajouta Emmanuel, qu'à la façon dont elle s'appuyait sur le roi Zaïde, il m'a bien semblé que...

— Oh! conclut avec accablement André, nous sommes perdus, bien perdus!

Vers le milieu du jour, au moment où la chaleur commençait à devenir insupportable, on fit une halte à l'endroit du premier campement des naufragés.

Outre que le repos était plus que nécessaire, il semblait aux trois jeunes gens, que dans cet air embrasé quelque chose encore restait de Marie, de Lucie, de Denise.

Quant à l'abbé Savinien et au sergent Jolibois, ils dormaient aussi non loin de là, celui-ci avec l'insouciant endurcissement du soldat, celui-là avec la calme résignation du prêtre.

A l'approche de la nuit on repleya les tentes.

André Lambert était tellement faible et brisé, qu'une plus longue marche lui devenait impossible.

Kummer trouva moyen d'approcher le prince Muhammed et lui dit :

— Regarde notre compagnon!... Tu ne peux pas l'accuser d'être venu pour te trahir, celui-là... c'est l'Océan qui te l'a apporté! L'Océan ne peut pas être complice de Réginald Karney... Vois comme il est souffrant et pâle!... Si tu t'obstines à le garder comme captif, donne l'ordre du moins qu'il soit monté sur un de tes chameaux!

Fune-Fahdime se rendit à cet argument qui ressemblait à une prière.

André Lambert put du moins continuer sa route sans accroissement de fatigue.

Celle des quatre autres prisonniers était grande. A peine, à chaque repas des Maures, leur donnait-on quelques gouttes d'eau, une sébile de lait, un peu de riz ou quelques racines amères.

Vers le matin on arriva au camp des Trazzas.

La plaine présentait de loin un singulier aspect.

Des feux de broussailles avaient été allumés de toutes parts pour protéger les bestiaux contre l'approche des bêtes féroces et contre les piqures des moustiques.

Le campement était entouré d'un cercle de feu.

Ses lueurs vacillantes se mêlaient aux premières irradiations de l'aube matinale.

Elles se heurtaient bizarrement; sans éclairer en-

core la nuit, toujours complète dans la vallée. Elles prétaient aux dunes, aux tentes, aux bestiaux accroupis, aux vedettes postées çà et là, aux grands roseaux décharnés des aspects et des reflets étranges, fantastiques, infernaux.

Les captifs furent confiés à des gardiens plus hostiles encore que les précédents.

Deux heures plus tard, la tribu tout entière s'éveilla.

Hommes, femmes, enfants, ce fut à qui viendrait regarder les Européens, ce fut à qui les toucherait, les dépouillerait, les vexerait à son gré.

Evidemment les captifs étaient abandonnés désormais, abandonnés sans défense aucune à tous les caprices sauvages, à toutes les antipathies féroces de la tribu des Trazzas.

Les malheureux n'eurent quelques instants de répit qu'à l'heure du premier repas.

Tout d'abord on parut les oublier dans la distribution générale. Ce ne fut que longtemps après que la tribu fut rassemblée, qu'on daigna leur apporter quelques restants de chevreau bouilli, accompagnés d'une écuelle de laitage aigre.

Encore les regardait-on manger avec toutes sortes de ricanements et d'outrages.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
 Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Séparation de Corps et de Biens.

D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Saumur, le douze mars mil huit cent soixante-trois, enregistré,
 Au profit de M^{me} Anne Dargonge, propriétaire, épouse du sieur Jean Deniau, cultivateur, demeurant à la Morelle, commune de Varennes-sous-Montsoreau, ladite dame demeurant au bourg de Varennes-sous-Montsoreau,

Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 8;
 Contre ledit sieur Deniau, son mari, ci-dessus qualifié et domicilié,
 Ayant pour avoué constitué, M^e Labiche;

Il résulte que cette dame a obtenu contre sondit mari sa séparation de corps et de biens.
 Pour extrait dressé par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le vingt-sept mars mil huit cent soixante-trois.
 (207) BEAUREPAIRE.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE COLMANT ET C^{ie}.

Les créanciers de la faillite de la société en commandite par actions, dite *Société alimentaire de Saumur*, établie à Saint-Lambert, près Saumur, sous la raison sociale *Colmant et C^{ie}*, sont invités à remettre, soit à M. Caillard, expert-comptable, demeurant à Angers, syndic de la faillite, soit au greffe du tribunal de commerce, leurs titres de créances, accompagnés de bordereaux indicatifs des sommes à eux dues.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 28 avril 1863, à midi.

Le greffier du Tribunal,
 (208) Th. BUSSON.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

Avec jardin bien affruié,

Située route de Paris, commune de Villebernier.

S'adresser à M. Nay-Châtillon, rue de la Tonnelle. (142)

MAISONS A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean.

Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de-Foire.

S'adresser à MM. Sergé et Saulnier. (52)

15 AVRIL TIRAGE. - VU

100000

la RAPIDITÉ du placement des Billets, l'AUTORITÉ SUPÉRIEURE vient de RAPPROCHER le TIRAGE : il sera effectué **MERCREDI 15 AVRIL**

FRANCS A GAGNER POUR 25 c.

NOUVELLE GRANDE LOTERIE (LOTERIE MONTÉNEGRIQUE) AVEC 25 c. ON PEUT GAGNER CENT MILLE FRANCS. Billets à 25 c. à Saumur et principales villes de France chez libraires, débiteurs de tabac, épiciers, etc. CAPITAL UN MILLION. 275 LOTS EN ESPÈCES GROS LOTS 100,000 fr. — 10,000 fr., etc.

Avec un billet de 25 c., on participe à toutes les chances de gain de tous les lots, compris le gros lot de CENT MILLE francs. — (On manquera de billets avant le tirage).
TIRAGE PUBLIC, SOUS LA SURVEILLANCE ET AVEC LE CONCOURS DE L'AUTORITÉ, A PARIS, A L'HOTEL-DE-VILLE. (183)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE en chêne, dans cette maison. S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, PETITE MAISON,

Sur terrasse et jardin, avec cour écurie et remise. Située près la rue du Collège. S'adresser à M. LATRAU jeune.

PORTION DE MAISON A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, Rue Neuve-Beaurepaire. S'adresser à M. LAURENT ZIBETTA, peintre. (156)

A LOUER

Présentement, Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Bien distribuée, rue Royale, 31. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement, CHAMBRE GARNIE, rue d'Orléans, à côté de la Belle-Jardinière. S'adresser à M. ROBIN, coiffeur-parfumeur, dépositaire de pommandes, pour la vente en détail; abonnement à domicile. (205)

DÉPÔT DE SOUFRE

Pour le soufrage des vignes, Chez M. PERALO, A 50 fr. les 100 kilogrammes.

Le public est prévenu que pour toute la saison du soufrage, M. Péralo a centralisé chez M. Cadéot, propriétaire à Dampierre, son dépôt de soufre trituré et bluté, à raison de 30 fr. les 0/0 kil. au comptant. (144)

UNE DAME VEUVE demande une place comme femme de confiance, chez des personnes âgées. S'adresser au bureau du journal.

Un GARÇON, laboureur de vignes désire une place. S'adresser au bureau du journal.

MOYEN INFALLIBLE

POUR COMBATTRE LA MALADIE DE LA VIGNE. SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ, Chez M. A. PIE fils, droguiste.

CABINET D'AFFAIRES

De M. FRANÇOIS PERCHER, Ancien principal clerc de M^e Laumonier, notaire à Saumur.

Achats et ventes d'immeubles, de rentes sur l'État. — Affaires contentieuses, recouvrements, rédaction de lettres, mémoires, pétitions, états de lieux, etc.

Rue du Marché-Noir, 21, maison Normandine, à Saumur.

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur. Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. »

Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFE DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, tres-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 28 MARS.			BOURSE DU 30 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 60	»	»	69 05	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	96 25	»	»	96 35	»	»
Obligations du Trésor.	455	»	»	455	»	»
Banque de France.	3380	»	»	3380	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	»	»	»	1470	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	777 50	2 50	»	»	»	»
Crédit Mobilier.	1320	15	»	1285	»	35
Comptoir d'esc. de Paris.	715	»	»	710	»	5
Orléans (estampillé).	1120	3 75	»	1118 75	»	1 25
Orléans, nouveau.	850	»	1 25	847 50	»	2 50
Nord (actions anciennes).	1035	»	»	1040	»	»
Est.	540	2 50	»	530	»	10
Paris-Lyon-Méditerranée.	1215	»	5	1215	»	»
Midi.	775	»	5	770	»	5
Ouest.	547 50	2 50	»	548 75	1 25	»
Genève.	430	»	20	420	»	10
Dauphiné.	450	»	»	450	»	»
Ardennes.	490	»	»	490	»	»
Algériens.	495	5	»	470	»	25
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1792 50	7 50	»	1785	»	7 50
Canal de Suez.	498 75	»	»	497 50	»	1 25
C ^{ie} Transatlantique.	»	»	»	»	»	»
Autrichiens.	510	1 25	»	507 50	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	593 75	»	1 25	595	1 25	»
Victor-Emmanuel.	427 50	»	2 50	410	»	17 50
Russes.	427 50	»	2 50	426 25	»	1 25
Romains.	306 25	6 25	»	388 75	»	7 50
Crédit Mobilier Espagnol.	902 50	5	»	877 50	»	25
Saragosse.	730	»	1 25	730	»	»
Portugais.	517 50	»	27 50	517 50	»	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	316 25	»	»	316 25	»	»
Orléans.	310	»	»	310	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	306 25	»	»	306 25	»	»
Ouest.	300	»	»	300	»	»
Midi.	300	»	»	300	»	»
Est.	300	»	»	300	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

Il paraît le **HARDI** et le **VENDREDI** de chaque semaine, dans le format des grands journaux

ET NE COÛTE, FRANCO POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

13 FR. POUR UN AN — SIX MOIS, 7 FR.

Il publie en ce moment la première série des **PROCÈS CÉLÈBRES** des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,